

Les *librarii* dont j'ai parlé ailleurs, ceux qui exerçant leur profession pour les *bibliopolaë*, et multipliant les exemplaires des livres dont ceux-ci faisaient le commerce, tenaient lieu alors des typographes de notre époque, ces *librarii*, dis-je, ne formaient pas à eux seuls la classe nombreuse des écrivains de profession, si souvent mentionnés chez les anciens. Sans parler de ceux qui remplissaient des offices publics fort divers, et liés aux diverses branches des administrations, nous en voyons un bien plus grand nombre encore dans les maisons des particuliers, désignés par les dénominations génériques de *Scribæ*, ou *Scriptores*, et par celles de *Servi a manu*, *Amanuenses*, *Antiquarii*, *Notarii*, *Librarii*, etc., lesquelles se présentent fréquemment chez les auteurs ou dans les inscriptions, et quoique différentes dans leur origine, avaient cependant entr'elles plus ou moins d'affinité ou de synonymie dans l'usage commun (1). Ceux-ci étaient esclaves, condition commune de tout ce qui était employé alors aux services domestiques; car le christianisme n'était pas venu encore effacer ce grand outrage à l'humanité, qu'avaient sanctionné les institutions de tous les peuples, mais qui, nulle part, n'était aussi monstrueux qu'à Rome.

Ces scribes étaient occupés fort diversement; et, outre les dénominations que je viens de mentionner, ils étaient encore distingués entr'eux par des appellations plus spéciales, empruntées à la nature même de leurs fonctions, suivant qu'ils étaient chargés de registres ou de notes de comptabilité, de la correspondance de leurs maîtres, d'écritures relatives à des études littéraires, ou bien de journaux, destinés peut-être à des mémoires historiques. Ainsi, sur les marbres antiques, plus encore que chez les auteurs, on trouve ces esclaves désignés par des expressions comme celles-ci : A RATIONIBVS (2);

(1) J'ai donné une dissertation sur les *LIBRARI* et les *NOTARI* chez les Romains, et dans l'antiquité ecclésiastique : on peut la voir dans le tome VII de *Oeuvres choisies de saint Jérôme*, traduites par MM. Grégoire et Collombet, ou pp. 188-246 du tirage à part intitulé : *Notes historiques, biographiques, archéologiques et littéraires concernant les premiers siècles chrétiens*. Lyon, 1841, in-8°.

(2) Muratori, *Nov. thes.*, tom. II, p. CM, 8. — Fabretti, *Inscript. domest.*, p. 248, 8. — Maffei, *Mus. Veron.*, p. LXXXII. 2. Colonia a aussi mentionné

